

**AUX MEMBRES DU CONSEIL  
PROVINCIAL DU HAINAUT**

N. réf. : SD  
Le 11 juin 2020

Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 12 juin 2020 :

□ **QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE.-**

- I. Présence politique aux CA et AG des ASBL para-provinciales.-  
Question de Mme la Conseillère provinciale Laurette PREVOT.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.



**Armand BOITE**  
**Président du Conseil provincial**

**CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT**

**Séance du 12 juin 2020**

**Question orale d'actualité**

**Présence politique aux CA et AG des ASBL para-provinciales**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Députées et Messieurs les Députés,

Le 16 octobre 2019, il y a donc moins d'un an, je dénonçais devant vous un dysfonctionnement politique au sein de nos ASBL : J'avais donné l'exemple des « Crielions » où CA et AG s'étaient déroulés sans la présence de mandataires politiques, avec l'appui unique de procurations.

Madame la Députée, vous m'aviez donné raison.

Aujourd'hui, je remonte à cette tribune car rien n'a changé.

Les constats que j'avais relevés à l'époque sont les mêmes, à tous égards.

Suite à ma proposition, un doodle préparatif au CA et a bien été envoyé, encore fallait-il le compléter !

Le dernier CA du mercredi 27 mai s'est tenu en la seule présence de deux fonctionnaires et du Directeur (je remercie ici ces personnes pour le travail qu'elles ont fourni, elles ne sont pas en cause ici). J'y étais moi-même en tant qu'observatrice, donc sans droit de vote.

Le quorum ne fut atteint qu'avec les procurations de deux mandataires et sans la présence de la Députée en charge.

Si vous jugez que la Province n'a rien à faire en ces lieux où des décisions importantes sont prises pour les gens qui y travaillent, alors il faut que les choses soient claires.

Lors de ma précédente intervention, je posais la question: à quoi cela sert-il de prévoir la présence des mandataires s'ils brillent quasi systématiquement par leur absence? Ne me dites pas qu'il faudrait mettre des jetons de présence pour relancer les choses !

Ce qui me touche le plus c'est qu'ici, des problèmes liés au bien-être des personnes, souvent fragiles restent en attente de solutions et cela depuis longtemps.

Cela fait d'ailleurs l'objet d'une question écrite séparée.

Ne pensez-vous pas que cette inertie peut bloquer les meilleures volontés, démotiver les plus créatifs?

Plus simplement, je m'interroge une fois encore sur l'implication de la majorité dans la gestion de ces ASBL para-provinciales, les plus proches du public.

« Ce qui manque aux orateurs, ils vous le donnent en longueur » disait Montesquieu.

Je termine donc en vous remerciant de m'avoir écoutée et en espérant que votre réponse sera suivie, cette fois, d'effets concrets,

Laurette PREVOT  
Conseillère provinciale

